



Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers présents : 70 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 22 Absent(s) excusé(s) : 29 Absent(s) : 2
---	---	--

Date de convocation : 28 mai 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 3 juin 2024,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.
Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2024-06-03-CM-14 :

Définition des zones d'accélération en énergies renouvelables du territoire métropolitain.

Rapporteur : Madame Frédérique LOGIN

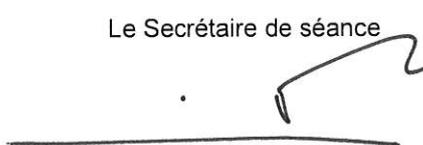
Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code de l'énergie et notamment son article L.141-5-3,
VU le Plan Climat Air Energie Territorial adopté par délibération du Conseil Métropolitain en date du 18 décembre 2023,
CONSIDERANT la nécessité pour la Métropole d'organiser un débat sur la cohérence des zones d'accélération identifiées avec le projet du territoire et de donner un avis sur la cartographie proposée,

PREND ACTE du débat qui s'est tenu sur la cohérence des zones d'accélération identifiées dans la cartographie proposée, annexée à la présente délibération, avec le projet de territoire,
PREND ACTE que la cartographie susvisée et le procès-verbal du conseil métropolitain seront transmis à l'ensemble des communes membres de Metz Métropole et au référent préfectoral unique, en vue de permettre l'arrêt de la cartographie des zones d'accélération identifiées.

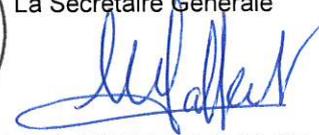
Metz, le 4 juin 2024

Le Secrétaire de séance

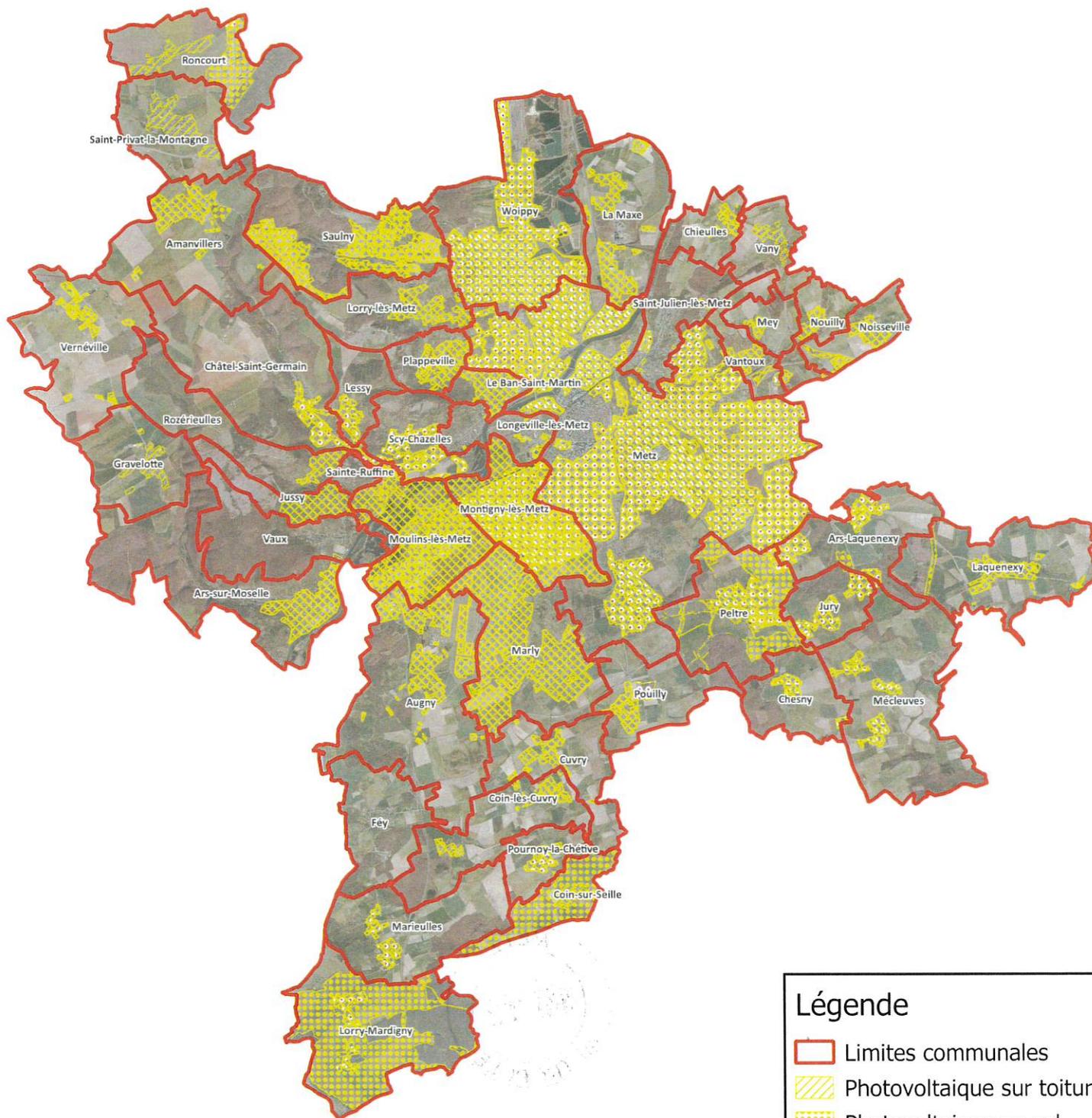

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

Carte des ZA ENR sur l'Eurométropole de Metz Energie solaire



Légende

-  Limites communales
-  Photovoltaïque sur toiture
-  Photovoltaïque au sol
-  Photovoltaïque ombrière
-  Solaire thermique

Carte des ZA ENR sur l'Eurométropole de Metz Biomasse



Légende

-  Limites communales
-  BIOMASSE

Carte des ZA ENR sur l'Eurométropole de Metz Eolien



Légende

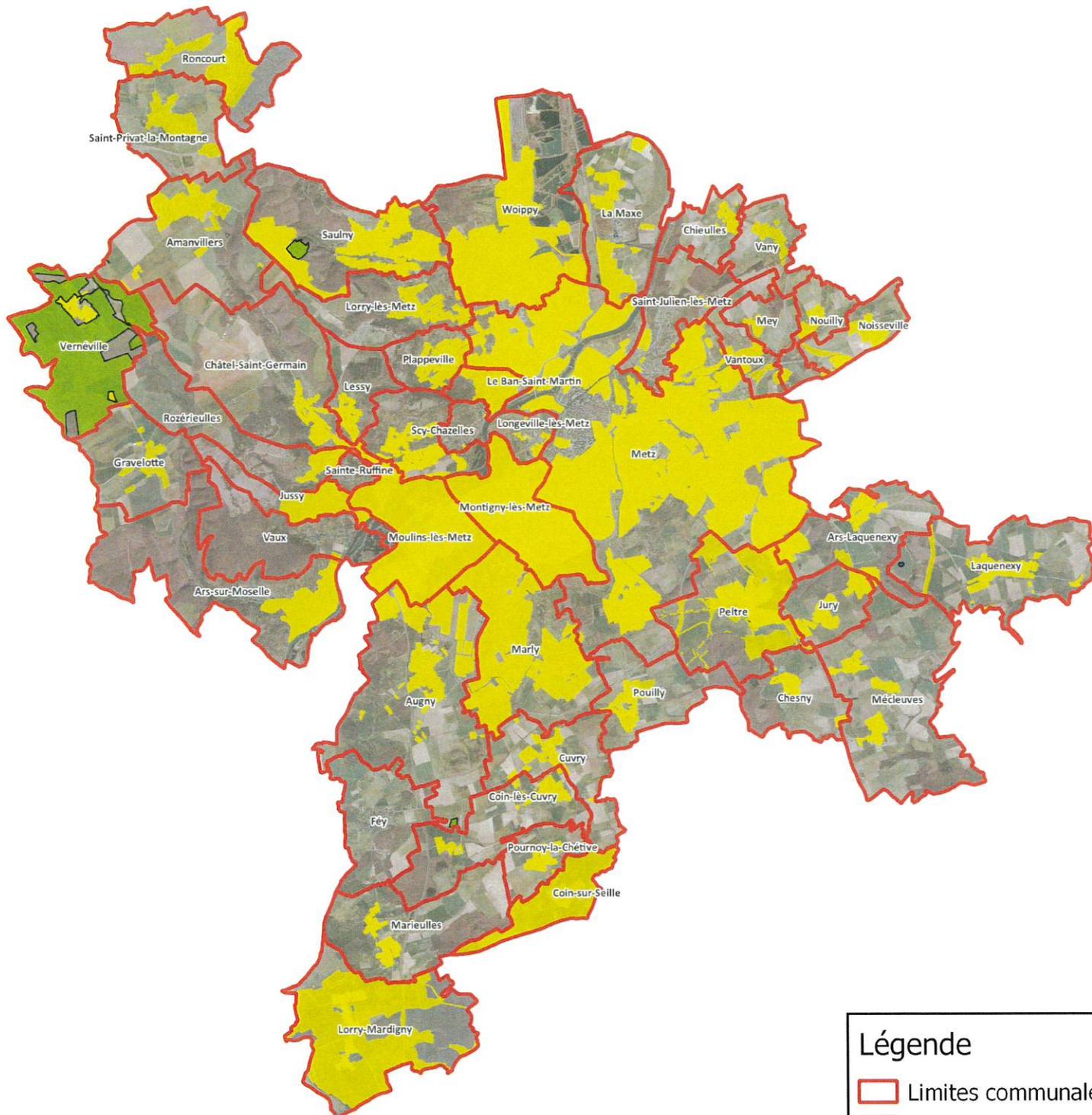
-  Limites communales
-  EOLIEN



Source : Eurométropole de Metz (pole planification)
Carte réalisée sous Qgis le 02/05/2024

Carte des ZA ENR sur l'Eurométropole de Metz

Energie solaire - Biométhane - Eolien



Légende

-  Limites communales
-  EOLIEN
-  BIOMETHANE
- ENERGIE SOLAIRE



Source : Eurométropole de Metz (pole planification)
Carte réalisée sous Qgis le 15/05/2024

Résumé de l'acte

057-200039865-20240603-2024-06-DC14-DE

Numéro de l'acte : 2024-06-DC14
Date de décision : lundi 3 juin 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Définition des zones d'accélération en énergies renouvelables du territoire métropolitain
Classification : 8.8 - Environnement
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 06/06/2024
Numéro AR : 057-200039865-20240603-2024-06-DC14-DE
Document principal : 99_DE-14.pdf

Historique :

06/06/24 11:36	En cours de création	
06/06/24 11:37	En préparation	Catherine DELLES
06/06/24 14:44	Reçu	Catherine DELLES
06/06/24 14:45	En cours de transmission	
06/06/24 14:47	Transmis en Préfecture	
06/06/24 14:50	Accusé de réception reçu	